...LIÈVRE ... place St An...
...graphie, par ...
...par B...
...Impie, par Th...
...Idem.

...Wm A. CLARK ...

AVIS ...

Rue St Louis, 87.
Nouvelle-Orléans, le 1er avril 1847.

Assortiment de Vêtements, peu de profits, ... MUNROE & Co. ... Magasins.

[illegible]

Pantalons d'été ...

Gilets ...

ALFRED MUNROE & Co.
31 Magasins.

... de Papier de la Nouvelle-Orléans ...
F. GORDON, agent,
6, Front Levee.

LAVERGNE, THOMPSON & Co.
... 27, Douane.

MARCHANDISES SÈCHES AU COMPTANT.

... & FRÈRES ...

[illegible]

Aussi—En débarquement.
Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en ...

[illegible]

200 barils de farine de la marque City Mills Quincy, reçus par le steamer Hannibal, à vendre par GERARD & FERRIER, 14, Conti.

EN débarquement du navire Reviere de Bordeaux ... [illegible]

LIBRAIRIE ... [illegible] ... ges classiques ... très modérés.

[illegible]

LA MAISON J. F. ... [illegible]

J F BROWNE et Co., Importateurs ... [illegible]

BROWNE & Co., ... New York, 1810

Au Pharmaciens et Droguistes. Les soussignés reçoivent par le navire ... un assortiment de drogues ... [illegible]

HUILE—CHANDELLES—SAVON, &c.—En débarquement du brick M... et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nouvelle Levée.
8 barriques et 6 barils huile de baleine d'hiver, première qualité.
160 caisses blanc de baleine de Bedford, 1re qualité.
147 caisses savon extra No 1, diverses marques.
330 demi et quarts de barils ...
WHITTEMORE & CUTTER,
20 mars ... Levée.

Bureau pour la vente de propriétés
H. MOELLHAUSEN
Allée de l'Arcade de Banks No. 7.
ON trouvera des plans représentant propriétés en vente, à la demande du vendeur ... Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers ... M. Moellhausen agira comme agent ...
9 fév—...

REÇU par le navire ... de New York supérieur assortiment de ...
à vendre par O'TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

AVIS aux amateurs ... à vendre par
O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

EN débarquement du navire Creole, de New York:
Essence de Bergamotte,
Do de citron,
Do d'orange,
Eau de fleurs d'oranger ...
à vendre par BERTRAND & SIBOS,
5 juin Encoig. Bienville et Royale.

AVIS.
B. O. VIGNAUD a transporté son ... au No 24, rue de Chartres, au premier.

SUCRE—94 caisses blanc ... de la Havane, en débarquement du brick Adalgisa, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.

A VENDRE par le soussigné, un ... de Buffalo ...
VICT. MAGNAN,
25 mai No. 87, rue St Louis.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES
VIENT de recevoir par le navire Wheaton du Havre: 50 caisses veaux vernis de Nya, qu'il vend à très bas prix.

REÇU par le navire South Carolina, du Havre:
12 caisses ...
2 caisses bretelles de toute qualité,
2 do parfumeries ...
1 do éventails fins et ordinaires, à vendre par
O TALAMON
29 mai 44 rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, 120 belles peaux d'ours.
VICTOR MAIGNAN,
22 juin 87 rue St-Louis

INDIGO—4 surons Guatemala supérieur, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
2 av

Vieux vins fins en caisses.
EN magasin et à vendre par le soussigné:
160 caisses Margaux, Gruau, Larose et Lafitte.
50 caisses vieux fin Chambertin.
30 do vieux vin blanc Hermitage.
45 do do Sauterne 1822.
CHARLES DUFOUR,
11, Conti.

CIGARES—En débarquement et à vendre par le soussigné, 100,000 CIGARES.
11 juin CHS. DUFOUR, 11 rue Conti

Vins! Vins! Vins!
EN débarquement du navire Mozart, venant de Marseille, 60 barriques vin rouge supérieur que l'on vendra très bon marché pris à bord, l'acheteur payant les droits et les dépenses.
Ces vins sont de la marque P. Durand.
H. DE GOER ET RIFFLARD,
21 mai 21, Magasins.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD.
31 mars—17 No 11 rue Royale

CHAUX—Cargaison du brick General Worth, 1,000 barils chaux de Thomaston, en débarquement, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
No 11, Magasins Rouges,
7 juin 3me Municipalité

REÇU—par le navire Wabash, de New-York: 75 sacs poivre frais de Sumatra; 20 caisses canelle, 500 livres clous de Girofle; 200 livres noix muscade, à vendre par
D. LANATA,
7 juin 9 & 10, rue Jefferson

BOUTEILLES A VIN—De la contenance de 22 onces, seul lot de cette dimension, arrivé par le navire Providence, 100 paniers de 100 bouteilles chaque.
Aussi—En magasin: 50 paniers bouteilles de 24 onces, chacun de 100; 80 paniers idem de 20 onces, chacun de 100 et de 75, à vendre par
J. F. BERGER & Co,
9 juin 8, Vieille Levée.

ECHARPES ROUGES—40 douzaines écharpes en soie rouge, convenables pour le marché mexicain, à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co,
9 juin 25, Chartres.

1000 DAMEJEANNES de cinq gallons, en débarquement du navire Constantine, du Havre, et à vendre par D. LANATA,
9, rue Jefferson.
N. B. En attendant l'arrivée du navire New England, sous peu, 400 damesjeannes de 1 gallon, 400 de 2 gallons, et 500 de 3 gallons.
4 juin

VIN DE St-Georges vieux, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

CONDUITS à la geôle de police de la Municipalité No 3, les esclaves suivants:
JACK, nègre d'environ 25 à 28 ans, taille de 5 pieds 6 et demi pouces, se disant appartenir à M. G. Lardinier demeurant à la rivière Jourdan, Etat du Mississippi, ayant une petite marque occasionnée par une coupure près de l'oeil gauche, parlant le français et l'anglais.
Les propriétaires sont requis de réclamer les dits esclaves au bureau du recorder en se conformant à la loi.
Nlle-Orléans le 19 juin 1847.
MIGUEL HERNANDEZ, jr.
19 juin—1m.3ps 1er lieutenant de la garde.

CONDUIT A LA POLICE DE PRISON DE LA 3me MUNICIPALITE,
PRIMESS, nègre d'environ 40 ans, taille 5 pieds 11 pouces, se disant appartenir au capt J. D. Lavury, demeurant à McMin Country, Etat du Tennessee; il parle anglais seulement, arrêté le 28 du mois dernier.
Le propriétaire est requis de le réclamer au bureau du recorder, conformément à la loi.
Nouvelle Orléans, 3 juin 1847.
M. HERNANDEZ Jr.,
4juin—1m,3ps 1er Lieutenant de la garde

CONDUITS à la Geôle de Police de la Municipalité No Trois, les esclaves suivants:
JOHN, griffe, se disant appartenir à M. P. Bernard, Paroisse St-Bernard. Il est âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais.
Le propriétaire est requis de réclamer l'esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
M. HERNANDEZ Jr.
26juin—3p s 1er lieut. de la garde.

COGNAC FELLEVOISIN—30 demi-pipes ... [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
CONSEIL DE LA 3me MUNICIPALITÉ.
Séance du 31 mai 1847.

ATTENDU que l'ouverture de la rue de l'Esplanade dans toute son étendue, est demandée par la Municipalité No un et la Municipalité No trois, comme une amélioration de la plus grande utilité pour la prospérité future de la Nouvelle-Orléans;
Résolu que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans soit et demeure enjoint de donner avis, dans deux journaux de cette ville, et conformément à la loi, de l'intention qu'a ce Conseil de faire ouvrir cette partie de la rue de l'Esplanade qui est comprise entre les limites de la Municipalité No 3, entre les rues suivantes, savoir: depuis la rue Johnson jusqu'à la rue Tonti, et depuis Rochebiave jusqu'au bayou St Jean.
Signé P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 1er juin 1847.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZURE, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE ORLÉANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que, dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la troisième Municipalité agira sur la demande dont il est fait mention ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1847.
5 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Conseil de la Municipalité No 1.
Séance du 31 mai 1847.
ATTENDU qu'il est reconnu par les habitants ... [illegible] ... St Jean.
Approuvé ...
Signé ... CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
5 juin A. MAZURE, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que, dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832 qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1847.
5 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Nouvelle-Orléans, 24 mai 1847.
ATTENDU qu'Armand Gayot, ci-devant shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, a demandé que les bonds ci-après soient cancellés.
Un bond de cinquante mille piastres souscrit par lui, le 29me jour de mai 1845 comme shérif de la Cour de Commerce de la Nlle Orléans, conjointement avec John Pemberton, E. Montegut, A. S. Lewis, Denis Crouan, Charles L. Durocher, J. D. Lambert, W. A. Nott, E. T. Parker, Joseph Prados, Charles Claiborne, Clément Ramos, Theo. Guyol et John A. Weysham, comme sécurités. En conséquence, le présent est pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à faire savoir par écrit, au bureau du Secrétaire d'État à la Nlle-Orléans, les raisons pour lesquelles ledit bond ne serait pas cancellé et annulé.
Donné sous ma signature et le sceau de l'État, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt neuvième jour de mai mil huit cent quarante sept, et la soixante onzième de l'indépendance des États-Unis.
Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'État. 3juin—30

QUARTIER GÉNÉRAL.

LÉGION DE LA LOUISIANE.
Ordre général No 5.
Nouvelle-Orléans, le 22 juin 1847.
CONFORMÉMENT à l'ordre émanant du Quartier Général de la 1ère division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 4 de juillet, à sept heures et demie précises sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour participer à la célébration de la grande fête nationale, le 71me anniversaire de l'indépendance américaine.
Le capitaine Grivot, commandant par intérim le bataillon d'artillerie, fera tirer un salut national sur la Place d'Armes et sur la Place Washington, à la pointe du jour, à midi et au coucher du soleil.
Les volontaires Catalans, capitaine Vionnet, devront se rendre sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure précitée pour fermer la grille et en garder les portes.
Le colonel J. Darel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Vignie, commandant la cavalerie et le capitaine Grivot, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier général.
23 juin CHATRY, Chef d'État-major.

HOTEL DES CHÊNES VERTS
A BELOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.
Le public est respectueusement informé que cet établissement si généralement et si favorablement connu par la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin à fleurs, son verger, ses allées ombreuses, ses jolis kiosques, ses appartements et maisons grands et aérés, sa position tranquille &c. &c., est maintenant ouvert et prêt à recevoir les visiteurs.
Malgré les grandes améliorations faites auparavant, elles ont été poussées encore plus loin cette saison, et l'hôtel peut recevoir maintenant 100 pensionnaires de plus que l'année dernière. Les familles peuvent se loger, dans de jolies maisonnettes ...
La table est servie dans le meilleur style, les vins sont de qualité supérieure, le vin ordinaire aux repas est compris dans la pension. Mme Pradat a engagé une troupe de pêcheurs pour fournir à l'hôte de toute espèce de poisson en abondance, tels que, poissons rouge, truites, grognards, casburgots, pompanos, maquereaux, crabes, chevrettes &c, &c. L'établissement possède un magnifique salon décoré dans le meilleur style, avec pianos, orgues, &c, où l'on fait de la musique tous les soirs. Aussi une belle buvette, billards, bateaux de plaisir, avec de bons matelots, toujours prêts lorsque les visiteurs veulent s'en servir. On peut faire des parties de chasses et d'huîtres, aux îles voisines, de belles maisons à bains commodes, pour dames et messieurs.
Outre ces divers amusements, Mme Pradat tiendra des voitures et des chevaux de selle. Enfin elle peut assurer ses amis et le public en général, qu'elle n'a rien épargné pour rendre son établissement égal, si ce n'est supérieur, à tous ceux du même genre dans le Sud.
Les personnes qui désireraient s'arrêter à l'hôtel des Chênes Verts, le feront savoir au capitaine du bateau afin d'être débarquées au wharf de l'Hôtel. Malgré cette précaution, il y aura toujours une voiture à l'arrivée des bateaux pour transporter les voyageurs ... à l'établissement.
Les dames sont informées que deux tables sont servies dans l'hôtel. Une expressément pour elles et leurs enfants, avec le privilège de l'autre si elles le désirent. Les personnes qui désireraient prendre leur service dans leur chambre ou leur maison ...
L'hôtel possède une pharmacie bien assortie, dans le cas où quelques unes des personnes ...; les soins les plus assidus seront prodigués aux personnes indisposées. Les domestiques sont fidèles, attentifs et obéissants.
Prix très modérés. 21 juin—3m.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:
ARTICLES POUR LES HABITANTS:—Kersey, Linsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-feit, paletots, surtouts, habits sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé et croisé; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en gingham bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et americains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En cheveau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonade de fantaisie et log cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisée, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplètes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

SUCRE—50 boucauts sucre brun, 8 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 18 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CAFÉ—200 sacs café fin vert de Laguyra, 120 sacs café vert de Rio, 70 dito café fin vert et blanc de la Havane, 35 dito Java supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CHANDELLES et SAVON—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre.—50 caisses chandelles adamantines, de 6 à la liv.—145 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la liv.—250 caisses savon de Winchester No 1, Jackson et Campbell, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CIGARES—En débarquement du brick Prince de Joinville, 98 milliers Regalias, Cazadores et Millars.—Et en magasin 250 milliers Regalias, Canones, Panetelas, Millars et cigares pressés, des marques les plus réputées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1erjuin 11 et 15, St Louis.

BLANC DE BALEINE—200 caisses de New-Bedford, en débarquement, à vendre par
5 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

COTON A DRAPS.—Écru et blanchi.—300 balles assorties, à vendre à prix réduits par
DE FOREST & Co,
22juin 20, Douane.

MACHINES à vapeur et Chaudières—Une bonne machine d'occasion, cylindre de 15 pouces, de 4 pieds de jeu, soupapes à coulisses, en bonne condition; aussi deux chaudières d'occasion, de 30 pouces de diamètre et de 36 pieds de long, à vendre par
EUGÈNE ROCHEREAU & Co,
24 juin 17 et 19 St-Louis

AVIS.—Le consignataire du navire anglais DANUBE, est par le présent notifié qu'il est prêt maintenant à recevoir son chargement, conformément à sa charte.
McDOWELL & PECK,
8 juin 28, Douane.

Habillements d'enfants.
Nouvel Envoi.
LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres, ont reçu un très bel envoi d'habillements d'enfans, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:
Bretonnes Napolitaines.
do en mérinos et alpaca, couleur.
Algériennes et basquettes en fil.
Mazaniellos et vestes orientales en fil.
Sacs en fil, alpaca et Tweed.
Pantalons fil et mérinos, toutes les tailles, &c.
Américaines en mérinos pour enfans de 4 à 6 ans.
24 mai

DRAPS, ROUES, &c.—30 paires roues de char ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succession de Henry S. Banister, décédé.—No. 980—Attendu que ... a présenté une pétition à la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de Henry S. Banister, décédé intestat—Avis est en conséquence donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de sa pétition ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour, ce 30 juin 1847.
30juin— F. GILMORE, Greffier.

AVIS—Le public est par le présent prévenu de ne pas escompter un billet signé par moi, sous la date du 27 mai 1847, de la somme de $800, payable à un an de date, à l'ordre de Marie Jos. Tonny et paraphé par A. Dreyfous, notaire public, lequel billet je ne paierai pas à échéance, la valeur pour laquelle il a été souscrit ayant fait défaut.
H. W. RAY.
30—Nouvelle Levée

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—A tous ceux que ces présentes concerneront salut.—Attendu que Pierre Hos ayant acheté à une vente faite par Théodore Blanchard, exécuteur testamentaire de feue dame Myrtille Eléonore de Macarty, veuve de Charles Barthelemy Lanusse, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, (ladite vente fut passée pardevant Théodore Guyol, notaire public en cette ville, le 13me jour d'avril 1847), pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834."
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Ladite propriété fut vendue par Théodore Blanchard Sr., exécuteur testamentaire de Myrtille Eléonore de Macarty, veuve de Charles Barthelemy Lanusse, le 30me jour de mars 1847, en vertu d'un ordre de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, le 10me jour de février 1847, de l'avis d'une assemblée de famille des mineurs Cécile et Coralie Prieur, ... Théodore Guyol, notaire public en cette ville, le 4me jour de février 1847, dans l'affaire de la succession de feue dame Myrtille Eléonore de Macarty, veuve de Charles Barthelemy Lanusse, numéro 314 du docket de ladite Cour, à laquelle ledit Pierre Hos s'en est rendu acquéreur pour le prix de ($13,150 00) ... [illegible]
Description de la propriété ...
Un lot de terre situé en cette ville, rue Bourbon, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant ... pieds un pouce et demi de face à la dite rue Bourbon sur cent cinquante pieds de profondeur, ... borné d'un côté par la propriété ... de l'autre côté par celle de Mlle ... et dans le fond par celle de Barthelemy Bacas, ensemble toutes les bâtisses et dépendances, droits et privilèges dudit lot de terre sans exception ni réserve.
Témoin l'honorable John McHenry, juge de la dite Cour, le premier jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur dix huit cent quarante-sept et la soixante-et-onzième de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] ALFRED ROUSSEAU,
1 juin—3 s3m Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Je, Alfred Rousseau, greffier de la première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie que le cinq de juin mil huit cent quarante-sept, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire de Lucien Dubois h. c. l. vs. Amélie Pedesclaux, sa femme, f. c. l., No 777, dans les mots et termes suivans, savoir:
Pour les raisons enregistrées,
Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que ledit Lucien Dubois h. c. l. soit divorcé d'avec ladite Amélie Pedesclaux f. c. l., sa femme, et que les liens de mariage existant entre eux soient dissous pour toujours; et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que les deux enfants, Henriette Dubois et Fanine Dubois p. c. l., soient mis sous la charge, la garde et en la possession de leur dit père Lucien Dubois, et que la défenderesse paie les frais du procès.
Jugement rendu le 5 juin 1847, et signé le 10 juin 1847.
(Signé) JOHN McHENRY, Juge.
En foi de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de la susdite Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, ce 14 juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante sept et la soixante onzième de l'indépendance des États Unis.
15 juin—3en10 ALF. ROUSSEAU, Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Louisiane—Je, Alfred Rousseau, greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, certifie par le présent que le huit juin mil huit cent quarante sept, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire de Juan Ugarte vs Dolores Gonzales, son épouse, dans les termes suivants, savoir:
La Cour ayant décidé que le témoignage introduit soutient les allégations contenues dans la pétition du demandeur et qu'il coïncide avec l'article 139, du Code Civil et la première section de l'acte relatif aux divorces, approuvé le 19 mars 1827.
Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que jugement de séparation de corps et de biens, et ... de divorce, soit rendu en faveur du demandeur contre la défenderesse, et que les liens du mariage existant entre eux soient à jamais dissous. Et il est de plus décrété que la défenderesse paie les frais du procès.
Jugement rendu le 8 juin 1847, et signé le 12 juin 1847.
(Signé) JOHN McHENRY, juge.
En témoignage de quoi, j'ai signé le présent et y ai apposé le sceau de ladite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce quatorzième jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante sept, et la soixante onzième de l'indépendance des Etats Unis.
ALF. ROUSSEAU,
15 juin—3en10 Greffier

Dans l'affaire de l'administration des biens de la mineure Eleda Laben.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à faire ... dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte ... présenté ... tuteur de ladite mineure Eleda Laben, ne serait pas homologué ...
Par ordre de la Cour.
25juin—3en10 THOS C POOLE, greffier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Jn Fernandez a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle de la succession vacante de feu ... décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux ... d'avoir à faire savoir sous dix jours ... les raisons pour lesquelles ...
Par ordre de la Cour.
TH. C. POOLE,
25 juin—3en10 Greffier.

Succession de George Pierce, h. c. l.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par C. Roselius, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour.
EMILE BORDELOIS,
25juin Dep. greffier

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour du Cinquième District de la Nouvelle-Orléans.—Jeudi, 10 juin 1847.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—Theophilus Freeman contre ses créanciers.—No 2378—Sur motion de A. A. Fraser, avocat des créanciers absents de l'insolvable, et sur la présentation du jugement de la Cour enlevant à Theophilus Freeman le syndicat dans cette affaire, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable et de toutes autres personnes y intéressées, ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, notaire public de cette ville, le mardi 15e jour de juillet 1847, à 10 heures du matin, à l'effet d'élire un autre syndic et qu'avis public en soit donné.
Extrait des minutes. P. LEBLANC,
11 juin Greffier.

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLÉANS ET DE CARROLLTON.
LES prix de passage dans les chars sont comme suit:
Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasant, 20 cents.
Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 00
Billet personnel pour trois mois payable d'avance, $20.—Les quartiers termineront fin janvier, avril, juillet et octobre, et la distance sera au delà de la rue Pleasant.—Idem pour toute distance en deçà de la rue Pleasant, $15.
Les enfants allant à l'école et les esclaves $6 00.
Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.
Environ à une demi heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE.

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2h. P M	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	7 1/2
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5 1/4	"	4 1/2
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	9 1/4 P. M	Avec chevaux,	8 P. M.
Dito	11 1/2 P. M.	Dito	10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en été, 6 A. M—De la rue Canal, 7 A. M. " — De Lafay. hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle-Orléans lorsque les théâtres seront ouverts; autrement à 10 heures de la Nlle-Orléans et 10 1/2 de Lafayette.
Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
mai Ingénieur en chef.

REÇU par les soussignés, par le navire Constantine, du Havre, et par les derniers arrivages du Nord, les articles ci-après détaillés, à des prix très modérés:
4 balles cotonnades françaises, bleu foncé;
3 caisses mousseline brodée, damassée et à carreaux;
1 caisse mouchoirs de batiste, diverses qualités;
5 " galon fil, de No. 1 à 20;
10 " indienne couleur, jolis patrons;
2 " dentelle, dite Torchon;
3 " bobinet, diverses largeurs;
2 " guingham, couleurs foncées et claires;
20 " cotonnaine, 3/4, 4/4 et 3/4;
40 balles " écru, 3/4 et 4/4, diverses marques;
5 " do 3/4; 5 do do croisé;
2 caisses brin fil à carreaux;
1 " piqué blanc, uni et rayé;
Barège noir, vert et en couleur; coutil fantaisie, pour pantalons; mouchoirs de soie et de coton; bourrés do; mouchoirs pallaca, français; ombrelles fines, en couleurs et blanches; mérinos et drap d'été; ainsi qu'une très grande quantité d'autres articles trop longs à énumérer.
DUFOUR, DURAND & Co,
9juin 25, rue Chartres

ARTICLES ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 380—Robina R. Cook vs ses créanciers et les créanciers de C. S. Williams & Co. En vertu d'un ordre de vente daté du 30 avril 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 1er juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication des biens ci-après décrits, abandonnés par ledit Norman B. Cook, à ses créanciers, savoir:
Quatre lots de terre de 160 acres chacun, situés dans le territoire du Wisconsin, comté de Crafford, ... Mississippi, et bornés à la partie supérieure par les terres de E. Cole, dans la partie inférieure par celles de ... B. McRae, et dans le fond par des terres publiques.
Conditions: comptant. JOHN L LEWIS,
31 mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 729—Xavier Lambert vs F. G. ... En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et ... des parties intéressées, je procéderai le jeudi, 1er de juillet 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, à l'adjudication de l'esclave nommée NANCY, négresse, âgée d'environ 24 ans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
9 juin Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente d'une propriété de valeur située au Texas.
TROISIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No. 19,890.—James Dunbar vs ses créanciers et les créanciers de Dunbar ... En vertu d'un ordre de vente en date du ... 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'adjudication ... des créanciers des dits insolvables, le jeudi, 1er juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de S. F. ... [illegible]
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu ..., décédé.
... COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ... un bureau, un ... lit, 2 matelas, 1 ... un chapeau et sa boîte ...
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
25 ...—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Leroy W. Madison, décédé.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No. 676—En vertu d'un ordre de vente daté du 24 mai 1847, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 1er juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de PLUSIEURS BILLETS, réclamation, &c.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
19 juin—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

John L. Lee vs. ses créanciers.
TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 194.—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 2 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de
L'intérêt de l'insolvable, savoir: un tiers dans l'actif de l'ancienne maison de P. A. Hardy & Co, dont il était un des membres.
Une liste du dit actif peut être examinée en mon bureau, laquelle sera exhibée au public le jour de la vente.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
19juin—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans et Syndic.

Succession de feu B. Farland, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente, daté du ... juin 1847, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le mercredi 30 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de plusieurs ... billets ...
Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
19 juin—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu James Armor, décédé.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 juin 1847, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 1er juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de plusieurs comptes, billets, billets échus, &c.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
19 juin—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 375—John Hagan pour le compte de G. L. Lafayette vs. Charles Gesenius—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le ... à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Deux lots de terre situés dans la continuation du faubourg Tremé, derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues ..., Prieur, du Canal et Roman et désignés sous les numéros ... de l'îlet numéro ... d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay notaire. Lesdits deux lots de terre sont contigus et ayant chacun 27 pieds de face ... sur 106 pieds ... pouces de profondeur en lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
...—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 904—John Hagan, pour ... &c. vs. Frederick L. Harman—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 3 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
Une certaine portion de terre située dans l'îlet numéro dix huit, renfermé par les rues de la Commune, Jackson, Claiborne et Robertson, derrière cette ville.
Ladite portion de terre mesurant 55 pieds de face à la rue Jackson, et 58 pieds de profondeur, et faisant partie de deux lots de terre, désignés sous les numéros deux et trois, dans l'îlet numéro dix-huit, suivant un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public, en cette ville.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
...—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans,—La Compagnie et Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, demandant la restitution de sa charte—No 14,844—(Cour de Parole)—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 27ème jour de novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière et des actions de banque ci après décrites, savoir:
La propriété connue sous les noms d'Hôtel St. Louis, Bourse de la Cité, Rotonde, Salle de Bal St. Louis, et Salle de Bains St. Louis, &c. &c.—La dite propriété mesurant 319 pieds 4 pouces et 4/8 de face à la rue St. Louis, 37 pieds 11 pouces 4/8 face à la rue de Chartres, 36 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne perpendiculaire à la rue de Chartres, 11 pieds 4 pouces sur la ligne parallèle à la rue de Chartres, 58 pieds 7 pouces sur la ligne perpendiculaire à la rue de Chartres, 72 pieds 10 pouces sur la ligne parallèle à la rue de Chartres, 85 pieds 2 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue de Chartres et qui le sépare d'un passage mesurant 4 pieds 6 pouces et 4/8 de profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue de Chartres, 127 pieds 10 pouces et 4/8 de profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue de Chartres et touchant à la propriété de M. P. Avegno, 30 pieds 9 pouces et 4/8 sur la ligne parallèle à la rue de Chartres et limite dans le fond de la propriété du dit P. Avegno, 64 pieds 2 pouces de face sur une cour commune avec la Banque des Citoyens, 30 pieds 9 pouces et 4/8 sur la ligne du fond de la propriété de Mme Seignouret, 127 pieds 7 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Royale et touchant à la dite propriété de Mme Seignouret, et 12 pieds 11 pouces de face à la rue Royale.
Ensemble avec 357 actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur ladite propriété et sur lesquelles aucun emprunt n'a été effectué.
NOTA. La cour qui sépare ladite propriété de la maison de la banque des Citoyens et les deux corridors latéraux qui conduisent à la rue Toulouse, sont en commun avec la banque des Citoyens et seront affectés à l'usage du public, tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.; lesdits passages ou corridors sont fermés au moyen de grilles en fer qui ont été maintenues aux frais communs. Les clefs desdites grilles en fer sont à la garde de la banque des Citoyens.
2o Quatre magasins en briques à trois étages, savoir: 1o Un magasin en briques à trois étages, mesurant 21 pieds de face à la rue de Chartres sur 56 pieds 7 pouces de profondeur, au coin de la rue St Louis et 11 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, et de là ouvrant à angles droits, 9 pieds 7 pouces de profondeur, qui ajoute 9 pieds 8 pouces à la ligne du fond et 60 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne limitrophe au lot No Deux; 2o Un magasin en briques à 3 étages mesurant 21 pieds 5 pouces de face à la rue de Chartres sur 66 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; 3o Un magasin en briques à trois étages, mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres, sur 66 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; 4o Un magasin en briques à trois étages, mesurant 21 pieds 5 pouces face à la rue de Chartres, sur 66 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Les propriétés sus décrites sises dans l'îlet compris entre les rues de Chartres, St Louis, Royale et Toulouse.
Le tout conformément aux titres et plans déposés au bureau de la Banque des Améliorations, où ils peuvent être examinés tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.
Conditions: Pour la propriété premièrement décrite avec les 357 actions de la Banque des Citoyens—$7,300 comptant, l'acquéreur assumera le paiement de 20 bonds de la somme de $10,000 chaque formant une somme de $200,000 et payables le 15 novembre 1850; les dits bonds portant intérêt au taux de six pour cent l'an, à compter du 15 novembre 1847, l'intérêt payable semi-annuellement le 15 mai et le 15 novembre de chaque année; ... les dites sommes payables en obligations échues de la dite Banque des Citoyens, et la balance du prix payable comptant en espèces. Pour la propriété secondement décrite, comptant en espèces.
Les actes de vente seront passés par Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L LEWIS,
9 juin—10m Shérif de la paroisse d'Orléans

VIN rouge en barriques, en débarquement du barque Lubeck, de Bordeaux.
Huile d'olive de la marque Possel fils, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèchées en caisses de ...
Vin rouge en barriques, de différentes qualités, ...
Vin blanc ... do ...
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 ...
Vin blanc en caisse de 24 demi bouteilles.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Municipalité No. 2 ... [illegible]
EN vertu d'un ordre ... pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]
Condition—comptant. G. M...
30 juin—3t

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 938—John Hagan ... compte—vs. W. F. ... En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 30 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
1o Un certain lot de terre situé dans la continuation du faubourg Tremé, derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Roman, St Louis, Prieur et la promenade Carondelet, et désigné le numéro un de l'îlet numéro cinquante-neuf suivant plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, et déposé en l'étude de D. L. McCay notaire, et daté du 1er mai 1840. Ledit lot de terre formant encoignure aux rues St Louis et Roman, mesurant au pied anglais, 27 pieds de face à la promenade sur 120 pieds de profondeur (entre lignes parallèles) et face à la dite promenade.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui en dépendent.
2o Deux lots de terre situés dans la continuation du faubourg Tremé, derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues ... Derbigny et St Louis, désignés sous les numéros cinq et six de l'îlet numéro ... [illegible]
Ensemble avec toutes ... servitudes et avantages ...
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
...—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Thomas N. Boylan, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 347—En vertu d'un ordre de vente daté du 27 mai 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 30 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des esclaves ..., savoir:
MOSES, ... 35 ans, ...
... âgé d'environ 25 ans ...
Conditions ... comptant, et la balance ... de crédit, en billets ... endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Et dans le cas où les dits billets ne seraient payés à leurs échéances ils porteront intérêt au taux de huit pour cent l'an, sans que l'acquéreur puisse en tirer un prétexte de cette clause pour en retarder le paiement. Livraison des titres ... ne sera faite que lorsque les conditions de la vente seront remplies.
Les actes de vente seront passés pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
25mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu John Waters Collins, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un jugement rendu le 6 et signé le 13 mai 1847, ordonnant la vente de la propriété ci après décrite, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 30 de juin 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles de Gravier et Natchez, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, savoir:
Deux certains lots de terre situés au faubourg Lacourse, dans l'îlet numéro 60, borné par les rues Nayades, Terpsichore, Apollon et Melpomène, suivant plan dressé par Joseph Pilié voyer de la Municipalité No 2, de cette ville, daté du 8 mars 1840, et déposé en l'étude de Adolphe Mazureau, le 5 août 1840, lesdits lots de terre désignés sous les Nos 28 et 29 d'après le plan sus mentionné, et mesurant chacun 27 pieds 2 pouces de face à la rue Terpsichore, entre les rues Apollon et Nayades, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 3 huitièmes de pouce. Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus et avec les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés. Lesquels deux lots de terre faisaient partie primitivement de neuf lots de terre d'une plus grande dimension, désignés sur le plan originel du faubourg Lacourse et du faubourg de l'Annonciation, dressé par B. Lafon, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, en cette ville, sous les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, en date du 5 août 1840.
Conditions—Douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.
Les actes de vente seront passés pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
J. L. LEWIS,
25mai—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 840—M. C. M. de Grandmaison vs A. Stuart—Par suite du consentement des parties intéressées, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 1er juillet 1847, à cinq heures P. M., sur les lieux au magasin situé rue du Canal, No. 13, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, à l'adjudication de l'installation du dit magasin, d'un lot de barriques et boucauts vides, et d'un petit lot de meubles, etc. Saisis provisoirement dans cette affaire.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
28juin—2 Shérif de la paroisse d'Orléans

Vente à l'effet d'opérer un partage.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 587—Dominique Rouquette et al vs. Madame Masicot, curatrice.—En vertu d'un ordre de vente daté du 21 mai 1847 dans une action en partage de Dominique Rouquette et autres vs. Mme Masicot curatrice, à moi adressé par la susdite Cour je procéderai le samedi, 3 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:
Vingt sept lots de terre, comprenant cette portion de terre située sur la rive droite du Bayou St-Jean, adjacent à la propriété de Felix Labatut, et s'étendant le long du Bayou ou Chemin à Coquilles jusqu'à la propriété autrefois appartenant à Howe et Martin, et dernièrement à James Hopkins et autres. La dite propriété sera vendue en vingt sept lots, numérotés de Un à Vingt-sept, conformément à un croquis du plan de division fait par A. B. Phelps, arpenteur, le 29 octobre 1845, dont une copie est annexée à la pétition dans l'affaire ci-dessus et qui ... peut être examiné en mon bureau, ... à la Bourse le jour de la vente ... déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire. Les dits lots ayant ... dimensions suivantes:
Le lot No 1 ayant une façade de 120 pieds sur le Bayou ou Chemin à Coquilles sur une profondeur de 340 pieds, sur la ligne limitrophe à la propriété de F. Labatut.
Le lot No 2 est situé dans le coude, formé par le Bayou St-Jean, sa ligne à la partie supérieure est parallèle à et distante de 120 pieds de celle de la propriété Labatut, sa ligne du fond est perpendiculaire à la ligne supérieure, ... 160 pieds, ... et ses autres lignes sont ... formé par le Chemin à Coquilles.
Les lots Nos 3 et 4, ayant chacun 100 pieds de largeur et face au Bayou ou Chemin à Coquilles, sur toute la profondeur du Bayou ou chemin à Coquilles, à la propriété Labatut, leurs lignes de bornes étant parallèles.
Les lots Nos. 5 et 6, ayant chacun 50 pieds plus ou moins de face au Bayou ou chemin à Coquilles, sur toute la profondeur, jusqu'à la propriété Labatut, leurs lignes ... du lot No. 5 mesure 150 pieds dans la profondeur sur la ligne de la propriété Labatut, commençant à un point de 400 pieds de la propriété Labatut sur le chemin du Bayou, et la ligne du fond du lot No. 6 mesure 136 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de la propriété Labatut, à l'endroit où la dite ligne fait angle, 36 pieds 2 pouces 4 lignes au dessus de l'angle et 100 pieds au dessous de l'angle.
Les lots de 7 à 26 inclusivement, mesurent chacun 100 pieds de largeur et de façade sur le Bayou ou chemin à Coquilles sur toute la profondeur entre lignes parallèles jusqu'à la propriété Labatut.
Le lot No. 27 fait face au Bayou ou Chemin à Coquilles et est borné à la partie supérieure par le lot No. 26, et à la partie inférieure par la propriété autrefois appartenant à Howe et Martin et dernièrement à James Hopkins et autres, dans le fond par la propriété de F. Labatut. Ses lignes de chaque côté ouvrant de 14 degrés et demi.
N. B.—Les améliorations sur les lots 10 et 11, en la possession de la Compagnie de Navigation d'Orléans, relativement au bureau de péage ... de la dite Compagnie ne seront pas vendues avec la terre. L'acquéreur aura le droit de les garder en payant le coût des matériaux et la main d'oeuvre, ou les fera enlever aux frais de leurs propriétaires.
Conditions: Un quart du prix payable comptant et les trois autres quarts payables en quatre paiements égaux à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les dits billets porteront intérêt à leurs échéances, en cas de non-paiement, au taux de huit pour cent l'an.
Les actes de vente seront passés par le Shérif, devant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
9 juin—9en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

John Taylor vs. le Vapeur Delta, capt. J. A. Sproule, et les propriétaires—Dans la Troisième Justice de paix, pour la paroisse d'Orléans—No 720.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, le 3 juillet 1847, à midi, au bureau du constable, No. 27, Passage de la Bourse, les propriétés ci-après décrites, savoir: Une armoire, un bois de lit et garnitures, un lot de rideaux et de tringles, un lot de chaises, un lot de tapis et un tapis de table, un lot de verrerie, ustensiles de cuisine, table &c.
Conditions—comptant. J. P. WALDEN,
23juin—3t,23&30,4juil. Constable.

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriqueront des PEINTURES, broyées à l'huile ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.
Ils auront aussi, de l'HUILE BOUILLIE, ainsi que du BLANC DE CÉRUSE et du mastic mis en paquet d'une demi-livre et jusqu'en quantités de 500 livres.
Les personnes qui pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur, dont il n'est pas ici fait mention, auront leurs demandes exécutées sous le plus bref délai.—Tout ce qui se fabriquera à cet établissement sera sous tous les rapports aussi bon et beau que ce qui vient de l'extérieur.
VERNIS—A meubles et à voitures; vernis mastic et vernis noir; vernis du Japon et huile de lin bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 11 à 500 livres; blanc de céruse pur; idem extra et No 1; Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire; Noir patente, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert Brunswick, Noir ... et Noir ..., Ombre de Turquie, Ombre anglais, Vert Parisien, Mastic en blocs et en grenier, Couleurs pour peintures en tubes; Vert français.
PEINTURES SÈCHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres: Blanc de plomb, Blanc de Paris et Américain, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Pure de Hollande, Rose-pink, Chrome jaune et vert; Rouge de plomb, Litharge, Bleu de Prusse, Crocus Martes, Vermillon, Laque, Bleu de ... et noir patente.
Ils ont sur commande, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant point leur ...—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.
Aussi—Une composition pour peindre les toits des maisons et les gouttières. On peut lui donner la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.
Ils tiennent un assortiment général de vitres pour croisées et pour cadres de gravures; des couleurs et instruments de peinture de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, ainsi que ...
ROBERT CLANNON & Co,
7 ... 45, rue du Canal

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente:
250 caisses sucre Havane, jaune et brun;
50 sacs café Havane;
100 m. cigares de la Havane, Regalias et Millar;
... demi pipes vin de Catalogne;
... barils vinaigre blanc;
... barils vin d'Oporto;
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu ...
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre ... à moi adressé par ... Deuxième Cour de District ... je procéderai le samedi 31 juillet ... dans la Rotonde de la Bourse de Cité, ... entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession ... de la propriété foncière ... savoir:
UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans la Municipalité ... [illegible]
CONDITIONS:—Un tiers comptant, et la balance ... payables à 6, 12 et 18 mois de crédit ... à satisfaction ... garantis par hypothèque sur la propriété vendue ...
L'acte de vente sera passé ... notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L ...
Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No ... La Banque de ... [illegible]
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
...—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, pour une division de propriété.
QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. ... Mary Talbot vs. Elizabeth Prieur et Anthony Parker, pour une division de propriété. En vertu d'un writ spécial de vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 31 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite savoir:
Un certain lot de Terre situé au faubourg La Course au dessus de cette ville, ... désigné sous le No ... dans l'îlet No ..., d'après un plan dressé par B. Lafon, alors voyer, daté du 15 octobre 1807, et annexé à un acte passé en l'étude de Felix Grima, notaire public en cette ville, le 21 décembre 1835. Ledit lot compris entre les rues Polymnie, Euterpe, Nayades et Apollon et ledit lot de terre est désigné sous le numéro quatre, d'après un croquis de plan annexé à un acte de vente par B. F. French à G. N. Morrison, au rapport dudit notaire Grima, le 17 mai 1842 et mesurant au pied américain, d'après ledit croquis de plan, 25 pieds de face à la dite rue Polymnie, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui y appartiennent.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à six et douze mois, en billets endossés à satisfaction et divisés en telles sommes correspondant à la part de chacune des parties.
JOHN L LEWIS,
30juin—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Thomas M. Doyle, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nelle. Orléans—En vertu d'un ordre de vente, daté du 26 mai 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le samedi 31 juillet 1847, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication des lots de terre ci-après décrits, savoir:
1o.—Un certain lot de terre, situé au faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné sous le numéro dix huit, suivant un plan dressé par Desjonilly, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public, à la Nouvelle Orléans. Le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.
2o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le numéro dix-neuf, mesurant également 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
3o. Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le numéro Vingt Deux, mesurant également 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
4o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le Numéro Trente Six, mesurant 25 pieds de face à la rue Felicité, 140 pieds de profondeur sur la ligne du lot No. Trente Sept, et 30 pieds sur la ligne qui le sépare des lots Nos. Vingt Un et Vingt Deux.
5o.—Un autre lot de terre, situé au même faubourg et désigné suivant le dit plan, sous le No. Trente Sept, mesurant 67 pieds 3 pouces de face à la dite rue Felicité, 105 pieds sur la ligne du lot No. Trente Six, et 125 pieds sur la ligne qui le sépare des lots Nos. Seize, Dix Sept, Dix Huit, Dix Neuf et Vingt du dit plan. Le tout comme ci-dessus.
6o.—Un lot de terre, situé à Bouligny, dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désigné sous le No. Trois, dans l'îlet No. Six, mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 100 pieds de profondeur, et borné par la rue Lyon.
Conditions—Un tiers payable comptant et la balance à douze, dix huit et vingt quatre mois.
Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
30juin—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAPEAUX—6 caisses chapeaux de soie, style de Paris, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, St-Louis

HUILE—115 paniers, bouteilles de 24 onces, ..., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VIN DE MARSEILLE—25 barriques, Bergasse à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19 rue St Louis.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—56 caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

BOUCHONS—4 balles de 20,000 chacune, à vendre par EUG. ROCHEREAU & C°,
14 juin 17 et 19 rue St Louis

CHAMPAGNE—20 paniers, supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St. Louis

CHATEAU LAFFITE—18 caisses, 1re qualité, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VINS—40 barriques vin rouge, 27 do blanc, en débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St. Louis.

CHAMPIGNONS—12 caisses et demi caisses ..., 24 caisses, demi et tiers do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19 rue St Louis

EAU DE VIE—Do quarts, Ph. Godard, 10 demi-pipes J. J. Dupuy, 3 do Castillon, 1825, 2 quarts do do, 2 demi pipes Leger frères, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St-Louis

CHAINES DE CABLE—Une chaîne ... mesurant 90 brasses et de la dimension d'un pouce et un quart, est offerte en vente par
HEPBURN & TURPIN,
10juin 31, Vieille-Levée.

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 baril vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6avril 31 Vieille Levée

CAFÉ Havane—70 sacs café Havane, reçus par le St Mary, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29av 31, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, régalias & millar, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
29av 31 Vieille Levée

DRAP ECARLATE—Cinq pièces drap français (écarlate) de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par
LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrand, Haut Sauterne, Château Margau, Lafite, Blancquefort. Vin en caisse—Eau-de-Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIS,
31 mai. Rue Royale No 116

VIN rouge—115 barriques vin rouge Médoc, St Estèphe, St Emilion et Queyries, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
17 juin 11, rue Conti.

VIN blanc Sauterne.—20 barils vieux vin blanc Haut-Sauterne, en magasin et à vendre par
17 juin CHS. DUFOUR, 11, rue Conti.

CAFÉ—100 sacs Havane en débarquement du brick T. Street, à vendre par
29mai L. CANTIN, 42, Gravier

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

SANGSUES—3 caisses venant de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,

HUILE DE BALEINE—25 barils huile blanche, pour l'hiver, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE CACHALOT—15 barriques huile d'excellente qualité, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE GRAISSE—50 barils à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

BLANC DE BALEINE—300 caisses d'excellentes qualités, de New-Bedford, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques, vin rouge, en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

CORNICHONS—150 caisses cornichons assortis, olives et câpres; aussi, 10 caisses olives à l'huile, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

EAU DE FLEURS D'ORANGER—100 caisses en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Orégon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & SIBOS,
5mai Encoignure Royale et Bienville.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et bel assortiment, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

REÇU par le navire Providence, de Marseille:
180 barriques vin Bergasse;
200 caisses vin Muscat;
25 barils amandes sans coque, à vendre par
D. LANATA,
8juin No 9 et 10, Jefferson

TABAC—47 balles en feuilles, en débarquement et à vendre par
6 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

CHANDELLES de l'Illinois—150 caisses en débarquement du vapeur ..., à vendre par ... SIMMONS, 44, Poydras
16 mai

VENTES A L'ENCAN.

Terrains sur l'Esplanade.
Première Municipalité
PAR N. VIGNIÉ.
... 1847, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St. Louis. ... terrains situés dans le faubourg Tremé, faisant face à la rue de l'Esplanade et ... Quartier, le tout conformément au plan ... exhibé le jour de la vente. Ces terrains sont élevés, et sont plantés en arbres fruitiers ... qualités.
... banquettes sur la rue de l'Esplanade doivent ... par la Municipalité No 1.
Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un ... de 6 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur les terrains.
Les actes de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30juin

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
IL sera vendu lundi, 19 juillet 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 juin 1847, et pour compte et risque de M. Clément Baudeau, qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 19 juillet 1845. La vente aura lieu sous la direction de M. F. P. Gallet, liquidateur de la société particulière, autrefois existant entre Romain Petit et le dit F. P. Gallet.
Deux certains lots de terre situés au faubourg Tremé, compris entre la promenade Carondelet et les rues St-Pierre, Johnson et Roman, ces deux lots sont désignés par les Nos. 1 et 2, d'après un plan dressé par R. Voiquin, en date du 12 novembre 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public. Ces deux lots mesurent au pied anglais comme suit:
Le lot No. 1, vingt un pieds et 9/10 de pouces face à la promenade de Carondelet, sur cent trente-huit pieds dix pouces et 9/10 de pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, cent trente sept pieds dix pouces et 6/10 de pouce de profondeur sur l'autre ligne, et vingt-sept pieds sept pouces et 6/10 de pouce par la ligne au fond.
Le lot No. 2, vingt cinq pieds et 9/10 de pouce face à la promenade Carondelet, sur cent trente-huit pieds dix pouces et 9/10 de pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, cent trente-neuf pieds onze pouces et 9/10 de pouce sur l'autre ligne, et vingt-sept pieds sept pouces et 6/10 de pouce sur la ligne du fond.
Ensemble avec tous les droits, privilèges et améliorations qui en dépendent, et spécialement une tour à fourneaux de cent pieds de haut, accessoires, &c., &c., pour la fabrication du plomb de chasse.
Conditions—comptant, avec faculté de la part du liquidateur d'exiger le paiement du prix au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30juin—3t,5&19.

Vente par les gardiens du Port.
Marchandises avariées.
PAR SPEAR & CARMAN, Encanteurs.
VENDREDI, le 2 juillet 1847, à 11 heures, A. M. il sera vendu à l'enchère, au No. 60, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, sous l'inspection des gardiens du port, les marchandises avariées, avariées à bord de la goëlette Columbia dans la traversée de Philadelphie à la Mobile, Alabama, et débarquées à ce port; savoir:
5 malles, boîtes, souliers, bottes guêtres, souliers de prunelle, do. d'enfants assortis.
2 balles marchandises américaines.
7 caisses chapeaux et casquettes, qualités assorties.
16 caisses bottes, souliers, brodequins, pantoufles, escarpins pour hommes, femmes et enfants, formant un assortiment général de toutes qualités et dimensions.
1 beau lit d'acajou, fortes colonnes.
1 grand matelas de crin.
1 sommier en crin.
1 porte-chapeaux en acajou.
100 barillets clous, plus ou moins.
Conditions—comptant, 30 juin.

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Romain Coumes.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 28 juin 1847, il sera vendu le lundi 2 août 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, le terrain ci-après décrit, appartenant à la succession de Romain Coumes, savoir:
Un Lot de Terre situé au faubourg Frankon, désigné par le No 8 de l'îlet No 58, compris entre les rues Marigny, Morales, Urquhart et Mandeville, et ayant au pied américain, 35 pieds 9 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 118 pieds.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30juin—10,30juillet et 2 août.

PAR S. GUINAULT.
Succession de Chs. H. L. Kernion.—No 391.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 28 juin 1847, il sera vendu le samedi 31 juillet 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, pour le compte de la susdite succession, les esclaves suivants, savoir:
ISAAC, nègre âgé d'environ 70 ans, ayant une hernie, nègre de champ.
BUREL, nègre âgé d'environ 50 ans, bon laboureur, charretier et nègre de champ.
LUCY, griffonne âgée d'environ 30 ans, sujette aux crises, négresse de champ avec son fils Toussaint, âgé d'environ 10 mois.
SALLY, négresse de 30 ans, domestique de maison, avec ses trois enfants Justin, griffe d'environ 4 ans, Frontin, négrillon de 2 ans, Manette négritte de 6 mois.
PATSY, négresse de 19 ans, domestique de maison, avec son enfant Figaro, négrillon d'un an.
CLOE, négresse, âgée d'environ 30 ans, domestique de maison.
ANTHONY, nègre d'environ 20 ans, domestique.
PETIT ISAAC, nègre âgé d'environ 25 ans, nègre de champ.
JOHN BULL, nègre âgé d'environ 34 ans, nègre de champ.
Tous ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Les esclaves seront vendus ... pour du comptant.
L'acte de vente se passera pardevant Lucien Herman, notaire public. 30 juin—3

Terrains dans le faubourg Tremé.
PAR N. VIGNIÉ.
IL sera vendu, jeudi 1er juillet 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
Plusieurs terrains avantageusement situés dans l'îlet compris entre les rues Conti, Bienville, Roman et Prieur. Les dits terrains sont très élevés, et les banquettes ont faites, et payées, le tout d'après le plan actuellement exposé. 26 juin

LOTS PROPRES A BATIR.
Dans la 1ère Municipalité
PAR BEARD & CARMAN, Encanteurs.
Bureau No 60, rue Magasins et Arcade de Banks.
SAMEDI 10 juillet, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, sans réserve, les propriétés ci après situées dans la 1ère Municipalité, connues sous le nom de JARDIN DU TIVOLI, faisant face au Chemin du Bayou et s'étendant de la profondeur jusqu'au canal Carondelet, comme suit:
1o. Deux terrains Nos 1 et 2, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou et les rues Derbigny, Hôpital et Roman.
2o. Huit terrains Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 12 dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Roman et Derbigny.
3o. Trois terrains Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Roman et Derbigny.
4o. Deux terrains No 7 et 8, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Roman et Prieur.
5o. Dix huit terrains No. 1 à 18 dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Dumaine et St Philippe.
6o. Neuf terrains, Nos. 1, 2, 7, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Ste-Anne et Dumaine.
7o. Dix terrains Nos 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Prieur et Johnson.
8o. Sept terrains Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Johnson et Prieur, faisant face aux deux rues St Pierre et Orléans.
9o. Cinq terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5, faisant face au canal Carondelet, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, et les rues St Pierre, Johnson et Prieur.
10o. Un lot angulaire, formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Johnson, dans l'îlet borné par les rues Galvez et Saint Pierre, et faisant face au Canal Carondelet.
Toutes ces propriétés sont situées sur des terres hautes. Les améliorations qui se font avec tant de rapidité dans ce quartier, et la facilité qu'offrent les conditions de la vente doivent attirer l'attention des capitalistes qui verront là une belle occasion d'utiliser leurs fonds.
Conditions—Un quart comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossement, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à final paiement. Si les billets ne sont pas payés à échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement. Cette condition ne pouvant être interprétée de manière à ce que le paiement des billets soit retardé pour cela.
Les acquéreurs devront compléter leurs actes de vente sans le moindre délai; à défaut de quoi la propriété sera remise à l'enchère à leurs risques et dépens, après deux jours d'avis dans deux journaux de cette ville, et sans autre notification légale.
Les actes de vente devront être passés en l'étude de Lucien Hermann, notaire public, aux frais des acquéreurs.
N. B. Un plan des propriétés sera exposé au bureau des encanteurs, jusqu'à mercredi, 7 juillet, et après ce jour, à la Bourse St-Louis. 2juin—12

VENTE PAR LE SYNDIC.
IL sera vendu, à l'enchère, le 16 juillet prochain, par le soussigné, syndic, à la résidence de G. W. Buford, paroisse de Plaquemines, UN CHEVAL BRUN, créole, de 8 ou 9 ans, d'environ 14 mains, deux pieds de derrière blancs, marqué sur l'épaule droite des lettres V R renversées. Le dit cheval est épave.
GEORGE ROSS,
28 juin—3 Syndic. de la Psse. Plaquemines.

Vente sans réserve d'un îlet au faubourg Tremé District Duchamp.
PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi, 3 juillet 1847, à midi, à la Bourse de la Cite, rue St-Louis.
24 lots de terre formant l'îlet entier renfermé par les rues Prieur, Roman, Labarpe et Lapeyrouse, face à la propriété de M. Bourd. Voir le plan à la Bourse.
Les personnes qui désirent devenir propriétaires et se loger à peu de frais, sont invitées à saisir l'occasion qui leur est offerte. Les terrains sont avantageusement situés, l'accroissement de population et la valeur en augmentent de jour en jour. Les conditions qui sont très avantageuses sont: 1/5 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossement, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
En cas de non paiement des billets à leur échéance ils porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement définitif.
Les actes de vente se passeront pardevant L. T. Caire, notaire public. Les banquettes aux frais des acquéreurs. 28 juin

PAR P E TRICOU.
Habitation a Vendre.
IL sera vendu le mardi 6 juillet 1847, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
Une propriété faisant partie de l'ancienne habitation Cazelar, située sur la rive droite du fleuve, à deux milles du Ferry de la Première Municipalité, mesurant 3 arpents et ... toises face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, bornée d'un côté par la propriété de John McDonogh, et de l'autre par celle d'Edouard Plan... chard; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une sucrerie et purgerie en briques, Magasins, hangars. Sur cette propriété se trouve l'ancien canal Cazelar.
Conditions:—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an.
L'acte de vente pardevant Louis T. Caire, notaire aux frais de l'acquéreur. 29juin—10

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu le jeudi 1er juillet, à midi à la Bourse St-Louis rue St-Louis entre les rues de Chartres et Royale:
Un lot de terre situé rue St Philippe entre les rues Bourbon et Dauphine, désigné par le No. 11, ayant ... mesure américaine, 31 pieds 11 pouces ... de face sur 120 pieds 3 pouces ... [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES & HYDE.
A. Davis, Encanteur.
Jambons, Epaules, &c.
AUJOURD'HUI, mercredi, 30 juin, à 10 heures, il sera vendu, sur la Levée, entre les rues Poydras et Lafayette, sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:
10 boucauts jambons, épaules et plats côtés, partiellement avariés, en débarquement du vapeur Gladiator, de Cincinnati. 30jn

PAR SYKES & HYDE.
A. Davis, Encanteur.
Farine! Farine! Farine!
AUJOURD'HUI, mercredi, 30 juin, à 5 heures du soir, il sera vendu, sur la Levée, vis à vis la rue Bienville, sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.
1,137 barils farine avariés à bord du chaland Warren, de Cincinnati, réembarqués à bord du vapeur Judge McLean et débarqués à ce port.
Conditions—comptant. 30 juin.

VENTES A L'ENCAN.

Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ,
Encanteur.
IL sera vendu jeudi 1er juillet 1847, à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis.
Un Terrain situé rue des Bons-Enfans, entre la rue St Antoine et le canal St Bernard, à un îlot de l'Esplanade.—Ensemble avec la Maison et autres améliorations qui s'y trouvent.
AUSSI
L'esclave ... INCE, cordonnier adonné à la boisson. Conditions à la vente. 30juin

POUR CAUSE D'ABSENCE.
IL sera vendu le jeudi 1er juillet, (s'il fait beau temps, du contraire au premier temps beau,) à 5 heures de l'après midi à l'établissement rue St Claude, entre Ste Anne et Dumaine, No. 50, par l'encanteur Kerrison, plusieurs barouches de bonne main, bien solides, bogueys, cabriolets, chars à bancs, charrettes, drays &c., plusieurs chevaux dont les noms suivent.
NAPOLEON, excellent cheval de famille, faisant son mille en quatre minutes.
GRAND VIZIR, faisant son mille en quatre minutes et infatigable.
CANADIEN, jeune cheval, faisant son mille en trois minutes et un quart.
CHARLEY, bon cheval de famille.
LION, fort cheval de dray.
FOX, do do do.
MILLORD, bon pour selle et boguey.
SANT AANNA, allant le train vite et portant doux.
MARIE LOUISE, superbe jument, bonne pour une famille attelée à un cabriolet bien solide et doux.
Un petit cheval mexicain.
Couteau à parie, selles, brides &c.
Aussi une grande charrette portant 25 barils de maïs.
Les conditions sont:—Toutes sommes au-dessous $100, 60 jours de crédit, en billets endossés; au-dessus de $100, comptant. Si d'ici à cette époque un amateur se présente, on lui vendra le tout en bloc ou en détail, et il fera une bonne affaire.
23juin—23,27et30

POUR LES ATTAKAPAS.
Le bateau à vapeur VESTA, capitaine Edmond Castillo, reçoit actuellement son fret et partira mardi, 29 courant, à dix heures A. M. Il prendra du fret et des passagers pour St Martinville, Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie de Berwick, Bayou Boeuf et tous les ports intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL,
29 juin No. 1, Front Levée.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.
Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Landry pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port-Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe-Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures A. M., et de Bayou Sara tous les lundis et vendredis, à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage s'adresser à Brand & Lambert ou à Gerard & Ferrier 26 juin.

VAPEUR DE LA MALLE DES E. U.
Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port Hudson, Bayou Sara et la Côte.—Le vapeur CORA, capt. J. Hooper, partira de la Nlle Orléans, tous les dimanche et mercredi, à 9 heures A. M., pour les points ci-dessus, et partira de Bayou Sara pour la Nouvelle Orléans, tous les lundis et jeudis, à l'arrivée des chars à vapeur.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou ... des paquets du Bayou Sara, ou à
3juin—3m J. M. CREARY, 3 Tchoupitoulas.

POUR LA BALIZE, ...
Le vapeur-touer COURIER, capt. Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin, à 9 heures, et partira de la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les lundis matin, à 9 heures, ...
Le COURIER a été acheté expressément pour ces voyages. MM les habitans peuvent être assurés qu'il naviguera toute l'année.
Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
12mai 70, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Départ jeudi, 1er juillet.—Le brick SALVADORA, capt. Black, partira le jour fixé. Pour passage seulement, s'adresser à W. H. SIMMONS,
30 juin 44, Poydras.

POUR LA HAVANE.—Départ le 3 juillet.—Le brick P. SOULE, capitaine Thompson, partira le jour fixé. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à
W. H. SIMMONS, 44 Poydras.
30jn TROISGROS & LAMPRE, 95 Vieille Levée

POUR LA HAVANE.—Le brick MILLAUDON, capitaine Dubrail, est maintenant prêt à recevoir son fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 juin W. H. SIMMONS, 44, Poydras

POUR NEW YORK.—Ligne U...—Le paquebot CHARLEMAGNE, capt. ..., partira incessamment. Pour balance de ... passage, s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co,
30 juin coin Magasins et Lafayette.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick HARRIET, capt. Webb, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON & Co,
30juin coin Magasins et Lafayette.

POUR LIVERPOOL.—La barque KILBY, capt. Carter, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
30 juin 95 rue Commune.

POUR NEW-YORK.—Départ sous le 29 courant.—Le navire CREOLE, cap. ..., partira ... Pour passage seulement, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
J. W. STANTON,
26juin Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le ... OSWEGO, capitaine Thomas, partira ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
25 juin 93, Magasins.

POUR BOSTON.—La barque MARTHA, capitaine Adams, a besoin de 500 barils ... partira sous peu. Pour fret des quelques, s'adresser à L. H. GALE,
29 juin 93, Commune.

POUR NEW-YORK.—Le brick GEORGIANA, capitaine Northrup, ayant la plus forte partie de sa cargaison allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le Triangle, ou à
J W. STANTON,
19juin Encoig. Magasins et Lafayette

POUR LE HAVRE.—Le navire HOWARD, capitaine Hill, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
20 juin 95, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire DAMASCUS, capitaine Hale, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
21juin 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire PHARSALIA, capitaine Allen, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L H GALE,
23 juin 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire CONSTANTINE, cap. Sampson, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
17 juin 93, rue de la Commune.

POUR TRIESTE.—Le navire AUSTERLITZ, capitaine Ulrick, ayant la plus forte partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
17juin 95, Commune.

POUR TRIESTE.—La barque SHANNON, cap. Nowell, partira incessamment. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
17 juin 93, Commune.

POUR GÈNES—Passage seulement—Le navire EDWARD EVERETT, capitaine Knowles, partira sous très peu de jours. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
16 juin 95 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ESPINDOLA, capitaine Barstow, ayant la principale partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour un reste de fret ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER,
9 juin 95, rue Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire français FERRIERE, capitaine A. Gue..., partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au cap. à bord ou à
JENKINS & TIGLER,
19juin 95, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin marcheur MANCHESTER, capt. Taylor, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
16 juin 93, Commune

FOIN—500 balles foin supérieur, de Jersey, en débarquement du navire Union, à vendre par J W STANTON & Co,
16 juin Encoignure Magasins et Lafayette

EAU DE VIE de la Rochelle:
5 demi-pipes Cognac, 4e preuve, John Durand & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du Pionier, par
8 mai J. & J. TARBOX, 18 Conti.

LE soussigné partant incessamment ... le choix de son assortiment de marchandises sèches ..., offre à des prix réduits les articles qu'il a maintenant en mains.
Il profite de cette occasion pour inviter ceux qui lui doivent de vouloir solder leur compte.
31 mai D. B. MACARTY, ...

GRAINES FRAICHES—... New-York, un grand assortiment de ... pour les semailles de printemps, ... choux, carrottes, laitues, ...
1 mai W. DINN ...

DAME-JEANNES—1,000 ..., de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, du Havre, à vendre par ...

VIN, EAU DE VIE, etc—... Sauterne; 30 barriques vin ...; 85 do Bergame; ... Cognac Ph. Godard; ... J. J. Dupuy; ... [illegible]